

## BREVE DU JEUDI 29 MARS 2018

### 1ère CAPD Classe exceptionnelle 29 mars 2018

Pour cette **CAPD classe exceptionnelle**, seuls les délégués du personnel Hors Classe peuvent siéger, sauf s'ils sont sur la liste des promouvables (ce qui est le cas) ! Ces 2 sièges appartiennent au SNUipp-FSU 66. En conséquence, le BO prévoit un tirage au sort de 2 collègues Hors-classe parmi les enseignants (non délégués du personnel !!!) et admet dans cette CAPD un « expert » au titre de l'organisation syndicale qui détient ces mêmes sièges.

Le SNUipp-FSU a donc siégé seul, élu, en tant qu'expert ! Quel mépris de la part du Ministère eu égard au dialogue social prôné ! Lors du groupe de travail qui avait précédé cette CAPD, les délégués du personnel du SNUipp-FSU 66 ont demandé que la quotité hommes-femmes au regard de la profession soit respectée, comme il est indiqué dans le BO. De plus, nous avons demandé que les collègues ayant déposé leur dossier de retraite pour le 1/9/2018 soient promus au 1/9/2017 et que l'AGS des collègues soit prépondérante dans la notation.

L'administration, en la personne de M. Horgues, Secrétaire Général, avait alors abondé en ce sens. Le Se-UNSA avait préféré, lors de ce groupe de travail, différer sa réponse quant aux choix demandés par le SNUipp-FSU 66.

93 collègues relevaient du vivier 1 (accessible sur demande aux collègues à la Hors Classe exerçant des fonctions particulières) et 28 du vivier 2 (accessible automatiquement aux collègues à l'échelon 6 de la Hors Classe) ; 16 collègues ont eu accès aux 2 viviers.

Les collègues devraient connaître les points donnés par le Dasen sous peu. Il est à noter que les points et les appréciations ne sont pas figés d'une campagne à l'autre. A chaque campagne de « classe exceptionnelle » tout est revu. De plus, le nombre d'avis « excellent, satisfaisant etc.... » est contingenté pour tous les Dasen.

[Tous les résultats ICI](#)

Les collègues syndiqués ont été prévenus personnellement.

**Dates de la prochaine campagne "classes exceptionnelle"**

**pour le 1/9/2018 : du 3 au 16 avril 2018.**

**A vos i-prof !**